

Bilan général : le tri en constante augmentation

En 2021, la production de déchets municipaux* par habitant était de 721 kg en Corse, soit une production totale de 243 933 tonnes. C'est 8 % de plus qu'en 2020, ce qui représente une augmentation de 17 033 t des déchets traités par le SYVADEC et les intercommunalités.

À l'exception de l'année 2020, marquée par la situation sanitaire et le recul de l'activité touristique, la production globale de déchets est en augmentation constante depuis 2017. Cette évolution est due à l'importante croissance démographique régionale (plus de 1 % en moyenne par an ; plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale de 0,4 %) ainsi qu'à la hausse de l'activité touristique.

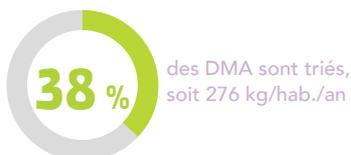
En comparant la production globale des années 2019 et 2021, nous observons

- une hausse générale des tonnages des flux triés : les collectes sélectives + 10 %, les valorisables de recyclerie + 2 % et les biodéchets compostés à la source + 38 % ;
- et une stabilisation de la production d'ordures ménagères, le développement du tri ayant permis d'absorber les évolutions démographiques et économiques de l'île.

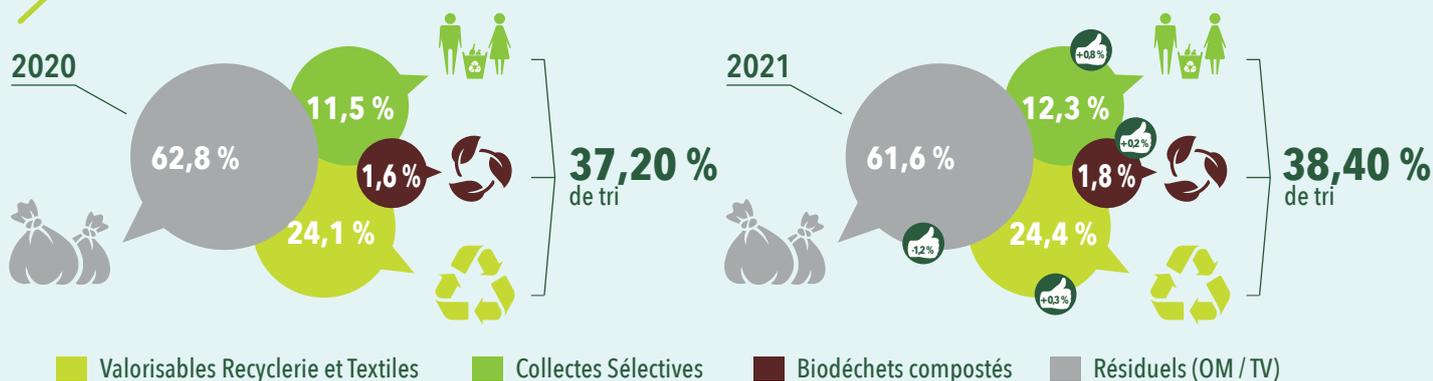
* Les déchets municipaux ou DMA sont les déchets collectés par les collectivités. Ils comprennent : les déchets des ménages, y compris les encombrants (hors gravats) ; les déchets produits par les petites entreprises (ou administrations) et collectés en même temps que les déchets des ménages (déchets dits « assimilés ») ; les déchets des communes (entretien des espaces verts, nettoyage de la voirie, déchets des marchés).

Les chiffres clés 2021

721 KG de DMA /hab./an sont produits en moyenne en Corse



L'évolution du taux de tri et de résiduel

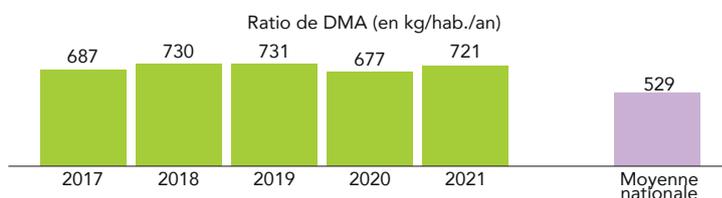


L'évolution de la production par type de flux

L'évolution de la production est étudiée en ramenant la production à l'habitant permanent (en kg/hab./an) afin de neutraliser la croissance démographique et de permettre la comparaison avec les données nationales.

Production totale par habitant

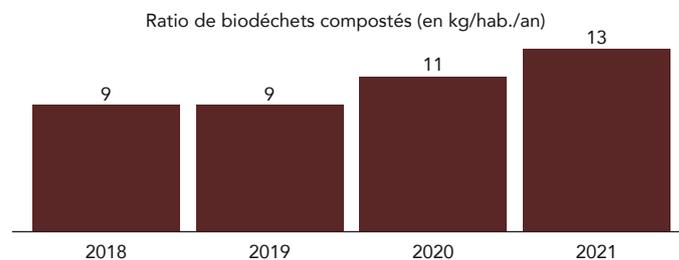
En 2021, la Corse a produit 721 kg/hab. soit 36 % de plus que la moyenne nationale et 7 % de plus que la moyenne des zones touristiques.



Les biodéchets compostés à la source

En Corse, les biodéchets sont soit collectés séparativement par les intercommunalités, soit compostés par les habitants grâce au programme régional déployé par le SYVADEC.

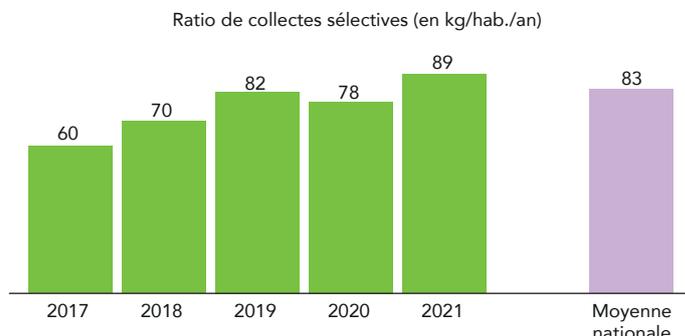
En 2021, 27 % de la population [moyenne nationale 23 % en 2019, source ADEME] disposait d'une solution de compostage, ce qui a permis de détourner 4 298 t de biodéchets.



La collecte sélective (4 flux : emballages, papier, verre et biodéchets)

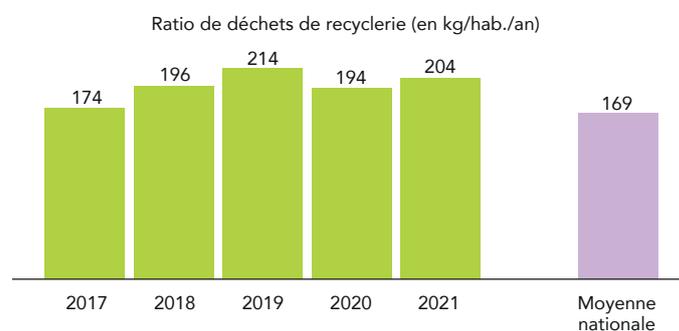
En 2021, les collectes sélectives sont en augmentation constante, particulièrement les emballages dont le tri a été multiplié par deux depuis la mise en place des extensions de consignes de tri en 2018.

	Emballages	Papier	Verre	Biodéchets	Total
Tonnage 2021	9 943	3 128	13 821	3 116	30 008



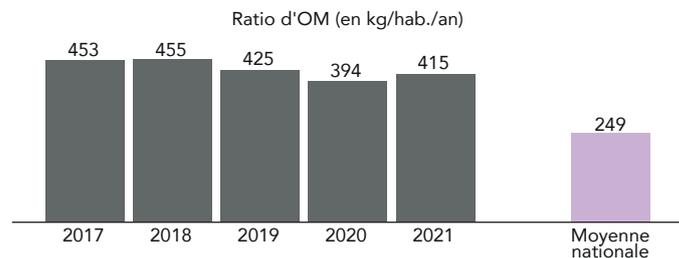
Le service des recycleries

En 2021, le volume des déchets de recyclerie augmente de 5 % par rapport à 2020. 69 027 t ont ainsi été déposées dans les 25 recycleries du SYVADEC, les 2 sites gérés par les intercommunalités et la recyclerie privée. Ce service permet de trier et valoriser 86 % des déchets entrants.



Les ordures ménagères

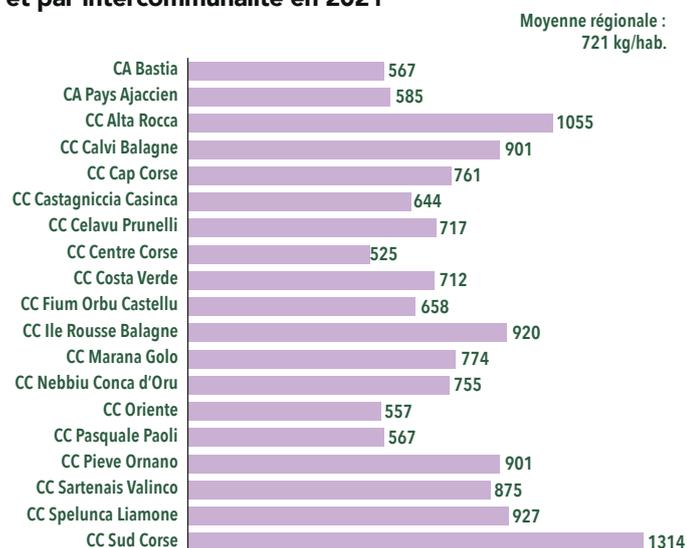
Entre 2020 et 2021, la production d'ordures ménagères augmente mais reste en deçà des ratios d'avant la crise sanitaire. 140 600 t d'ordures ménagères ont été produites en 2021 et traitées dans les deux installations de stockage présentes en Corse.



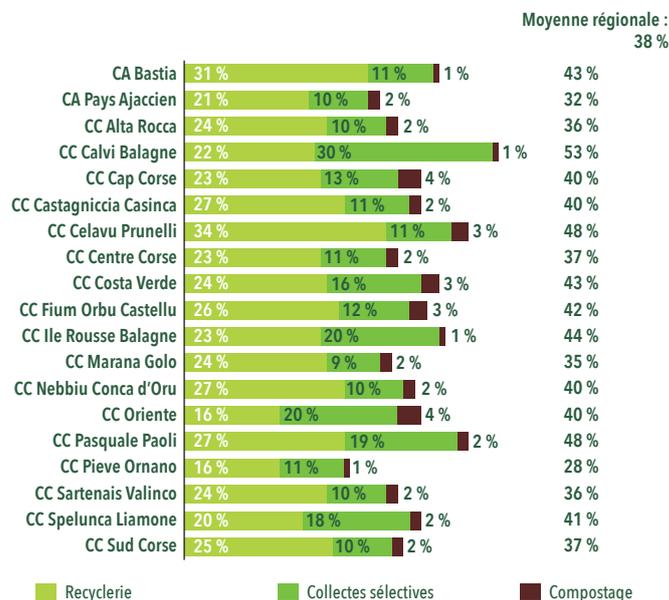
Pour en savoir plus : www.odem-corsica.fr

Le bilan par intercommunalité

Production de Déchets Municipaux par habitant (kg/hab.) et par intercommunalité en 2021



Taux de tri par flux et par intercommunalité en 2021



Reproduction des données autorisées sous réserve de mention de la source. Copyright ODEM - SYVADEC.